## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
*(Service particulier.)*

### Election municipale du quartier St-Vincent de Paul

*Scrutin de ballotage*

Fiaux, radical, 1650 voix, élu.
Dassonvillier, conservateur, 1204.
Pierron, collectiviste, 306 voix.

### Une proclamation de lord Seymour

Londres, 9 juillet.

Suivant des avis reçus d'Alexandrie aujourd'hui, une reconnaissance navale ayant constaté que les Egyptiens continuaient à armer l'entrée du port avec des pièces de gros calibre, l'amiral Seymour prépare actuellement une proclamation dans laquelle il constate la mauvaise foi des autorités égyptiennes et demande que tous les forts soient rendus dans 12 heures.

En cas de refus, l'amiral annonce qu'il commencera le bombardement après un nouveau délai de 24 heures.

La canonnière anglaise *Condor* est sortie du port pour en protéger l'entrée.

L'amiral Seymour est allé à bord de l'*Invincible*, lequel se rend dans le port extérieur à côté du *Monarch*.

### L'embarquement en Egypte

Alexandrie, 9 juillet.

Sur la recommandation de l'amiral Seymour, tous les consuls s'embarqueront demain. Ceux-ci font en sorte qu'avant vingt-quatre heures tous leurs nationaux soient embarqués également.

### La Turquie dans les affaires d'Egypte

Alexandrie, 9 juillet.

Le Sultan a mandé formellement à Arabi, hier dans l'après-midi, de venir à Constantinople. Arabi a refusé.

Les deux aides de camp du Sultan, qui étaient arrivés ici tout récemment, sont repartis hier soir avec Lebib Effendi et Ahmed-Assad, qui avaient accompagné Dervisch-pacha. On voit dans ce départ une preuve de la rupture de nouvelles négociations que la Porte avait essayé en secret d'engager avec le ministère égyptien.

Le ministère persiste dans son intention de résister à l'intervention turque. Il déclare qu'il a pris des mesures pour assurer la sécurité du Khédive, en cas de bombardement ou de débarquement.

### L'exécution des travaux

Londres, 10 juillet.

Les journaux publient la dépêche suivante :

« Hier dans l'après-midi, l'on apercevait du steamer *Taryore*, des soldats égyptiens creusant des fossés et portant des munitions d'un fort à l'autre.

»MM. Colvin et Carturight, accompagnés de tout le personnel du consulat général, sont allés à bord du *Tangore*, pour constater que les Egyptiens avaient repris les travaux de défense. »

### Une note aux Consuls généraux

M. Cartwright a envoyé la note suivante aux consuls généraux :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il serait bon d'aviser tous nos nationaux d'avoir à quitter Alexandrie, pour se réfugier sur quelque navire, dans le délai de 24 heures, après la réception de cet avertissement. »

Tous les membres des consulats sont maintenant à bord des vaisseaux.

### Les chargements

Malte, 9 juillet

Un transport chargé de matériel et de 2 00 tonnes de houille et trois cuirassés, avec deux bataillons d'infanterie, une compagnie de soldats du génie, un détachement du train d'artillerie et vingt canons sont partis hier soir pour Lunssol.

### M. Lavigerie à Malte

Mgr Lavigerie arrivera demain pour visiter le collège dont il est le protecteur. On fait de grands préparatifs pour le recevoir. Les rues de La Vallette seront illuminées en son honneur.

### Le projet Labordère

Le *Mot d'Ordre* déclare qu'admettre pour l'armée la possibilité de délibérer, ce serait ouvrir l'ère des pronunciamentos, l'indiscipline et l'anarchie.

Il se prononce nettement contre le projet de M. Labordère.

### La Saint-Henri

Paris, 9 h. 55 soir, 9 juillet

A l'occasion de la fête du 15 juillet, on signe dans le quartier de l'Europe (VIIIe arrondissement), à Paris, une adresse de félicitations à Monseigneur le comte de Chambord.

### Le mandat de député et de sénateur

Le *Soleil* dit qu'il devrait y avoir incompatibilité absolue entre le mandat de sénateur et de député et de toute fonction publique rétribuée, et que les ministres seuls devraient être exceptés de cette mesure.

### Les désordres aux Indes anglaises

Simla, 9 juillet

L'ordre est rétabli. Le frère de l'iman a renoncé à ses prétentions, moyennant une pension.

Les pourparlers ont été repris, en décembre dernier, entre les gouvernement russe et anglais, pour la démarcation de la frontière septentrionale de l'Afghanistan.

### Les Nihilistes

Saint-Pétersbourg, 9 juillet

Le *Messager du Gouvernement* affirme qu'il est prouvé, après enquête, que les rapports de certains journaux étrangers, relativement aux violences exercées contre les Juifs à Okra, le 26 juin dernier, contiennent de notables exagérations.

Les troubles se sont bornés au pillage de deux boutiques appartenant à des Juifs, par un petit nombre d'individus qui, presque tous, ont été arrêtés par les soins de la police et avec l'aide des habitants.

## CHRONIQUE AGRICOLE

**La culture du blé en France et les améliorations dont elle est susceptible, en vue de l'augmentation de la production comme de l'abaissement du prix de revient.**

Les agronomes les plus compétents dirigent en ce moment leurs études sur un problème pratique, dont les simples cultivateurs doivent suivre avec intérêt la solution qui est susceptible de les enrichir. C'est l'amélioration de la culture du blé et la recherche des moyens d'abaisser son prix de revient. Il ne s'agit pas d'augmenter les surfaces réservées à cette céréale : elles ne sont déjà que trop considérables, si l'on envisage la médiocre qualité de beaucoup de ces terres; mais, sans étendre les emblavures, il est très possible d'accroître considérablement notre production, de la rendre ainsi plus économique et suffisante pour assurer la consommation du pays. Quel magnifique résultat serait obtenu le jour où la France n'aurait plus besoin d'importer, parce qu'elle produirait avec profit et à aussi bas prix que l'étranger tout le blé nécessaire à son alimentation! Les moyens propres à nous conduire vers ce but nullement chimérique appartiennent à divers ordres. Dans l'ordre économique, nous mentionnerons le dégrèvement des impôts qui pèsent le plus lourdement sur l'agriculture et notamment de l'impôt foncier. Mais l'agriculture n'a pas d'action directe sur ce point, tandis qu'il est en son pouvoir de travailler à réduire ses charges culturales. Nous pouvons signaler à cet égard d'excellents conseils qui lui sont donnés par MM. Henry Vilmorin et Joulie, deux savants modestes autant que consciencieux qui ont déjà rendu bien des services à nos campagnes. Les principales charges de culture, telles que le prix de la semence, les frais de préparation de la terre, de semis, d'entretien, de récolte sont proportionnelles à l'étendue emblavée plutôt qu'à la quantité de grain récolté : « Si donc, observe M. Vilmorin, nous obtenons davantage sur la même surface ou si nous récoltons autant sur une surface moindre, nous aurons presque certainement abaissé notre prix de revient. C'est là qu'il faut tendre. »

Les mesures de préservation sont peut-être les plus importantes et les plus efficaces : car le rendement de la récolte subit chaque année une réduction considérable par des accidents ou des maladies dont les agriculteurs peuvent empêcher ou limiter les funestes effets. C'est ainsi que l'emploi du semoir, mettant tous les grains dans la situation la plus favorable à la végétation, permet de réduire d'un tiers à moitié au moins la quantité de blé semé par hectare. Les blés ont à souffrir, selon les pays, du froid, de l'humidité, de la sècheresse et de la chaleur excessive ou du vent. On combat le danger du froid en choisissant des blés suffisamment rustiques, et partout d'ailleurs c'est une importante condition de succès d'adapter les variétés convenables au sol et au climat. Les bonnes races abondent déjà, mais il est possible d'en obtenir encore de nouvelles en vue des exigences actuelles de la culture. Cette recherche est en quelque chose permanente chez d'habiles praticiens de France et d'Angleterre, et des concours sont ouverts à cet effet dans les deux pays. On a aussi exprimé le vœu très sensé que toutes nos stations agronomiques soient dotées de champs d'expériences et qu'il y soit fait des essais comparatifs sur les diverses variétés et les divers modes de culture du blé. L'humidité du sol sera combattue par une bonne préparation et un assainissement convenable, par le drainage au besoin. Là où on a à craindre les sècheresses et les coups de soleil, on adoptera des variétés précoces et on fera des labours plus profonds.

Enfin, dans les contrées exposées aux grands vents, on se trouvera bien de semer des blés barbus qui ne s'égrènent pas comme les autres. Contre les maladies, il est également des moyens de défense. Certaines variétés échappent presque sûrement aux atteintes du charbon et de la rouille ; ainsi, il paraît démontré que la rouille n'attaque pas ou n'attaque que fort peu les blés apportés d'un climat plus humide dans un climat plus sec. La carie a ses préservatifs dans le chaulage ou le sulfatage des semences. Quand à la verse, ce fléau de la culture intensive, puisqu'il menace surtout les blés faits dans les conditions les plus soignées, elle a ses moyens de préservation plus ou moins efficaces entre lesquels l'expérience locale peut choisir : emploi de variétés qui en sont indemnes, précaution de semer un peu tard, clair et en lignes convenablement orientées, prudence dans l'application des engrais azotés, habitude de rouler énergiquement les blés à l'époque du taillage ou de les faire parcourir et légèrement pâturer par les moutons. Enfin que de blés seraient sauvés tous les ans de mille causes de destruction, si l'usage plus général des machines, favorisé par l'association des intéressés, permettait de couper et de mettre à couvert partout les moissons en temps utile !

On peut encore abaisser le prix de revient dans les terres fertiles et déjà bien cultivées, en visant à forcer la production à l'aide des procédés de la culture intensive : labours plus profonds, préparation plus parfaite des terres, choix des races, sélection de la semence, usage des blés mélangés, fumures abondantes et raisonnées, façons données dans les blés semés en lignes, etc.

Pour engager tous les cultivateurs à étudier, chacun dans leur milieu, les causes des principaux préjudices dont souffrent leurs récoltes, et à y apporter le remède opportun, il n'est pas besoin de faire appel à d'autre émulation qu'à celle que doit leur inspirer le sentiment de leur intérêt personnel. Pourtant, l'importance de cette question est telle que la société des agriculteurs de France a fondé des concours dans quatre départements, afin de bien faire comprendre à la généralité des cultivateurs quels résultats considérables ils peuvent s'assurer à peu de frais et grâce à quelques soins. Des legs qui lui ont été faits avec cette destination spéciale par deux de ses membres, MM. Destrais et Camille Godard, lui permettent d'offrir chaque année des primes importantes aux cultivateurs qui obtiennent les rendements en blé les plus considérables sur une surface déterminée. Elle se préoccupe également d'organiser un concours pour récompenser l'obtention ou l'introduction de variétés nouvelles de blés, supérieures aux anciennes par l'ensemble de leurs mérites de production et de leurs qualités.

Parmi les divers moyens d'abaisser le prix de revient du blé, il en est un qui a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de M. H. Joulie: c'est l'emploi judicieux des engrais et leur influence sur l'élévation du rendement. La faiblesse des rendements est due le plus souvent au manque d'engrais. Cela est si vrai que la moyenne générale de la production en France, variant entre 14 et 15 hectolitres par hectare, certaines parties du territoire atteignent une moyenne de 25 hectolitres, tandis que dans d'autres elle ne dépasse malheureusement pas 8 à 10 hectolitres. Quelles récoltes maxima est-il possible d'obtenir dans une culture bien conduite ? M. Joulie s'est attaché tout d'abord à faire cette détermination d'une façon scientifique, en prélevant des échantillons d'un mètre carré de superficie au milieu de grandes pièces de blé et dans les plus belles parties de ces pièces. Ces expériences ont eu lieu chez plusieurs cultivateurs de Seine-et-Marne qui sont, à dire vrai, d'habiles cultivateurs, mais dont les terres soumises à l'analyse ne présentent qu'une fertilité ordinaire. Pour huit expériences ainsi faites, le minimum a donné, rapporté à l'hectare, un rendement de 38 hectolitres 75 et le maximum 60 hectolitres 75; la moyenne a été de 48 hectolitres 78. Quant aux pièces de terre qui avaient fourni ces échantillons choisis, comme nous l'avons dit, leur rendement total a varié de 35 à 45 hectolitres et demi à l'hectare, laissant une moyenne de 37 hectolitres 91. Ce sont les blés Chiddam et Kyssingland qui ont présenté tout à la fois les plus beaux résultats comme échantillons et comme récoltes entières. On voit par ces expériences qu'il n'est pas chimérique de chercher à atteindre, dans les bons sols, et grâce à une culture perfectionnée, des rendements de 30 à 35 et même 40 hectolitres par hectare.

En analysant le blé en fleur et le blé parvenu à maturité, ainsi que la paille, le tout desséché, M. Joulie a trouvé que, pour viser une production de 40 hectolitres, il faut fournir à la plante, soit par le sol, soit par les engrais, 37 kilogrammes d'acide phosphorique, 116 kilogrammes de potasse, 46 kilogrammes de magnésie et 25 kil. 2 de chaux par hectare. Le prix commercial de ces divers éléments minéraux forment un total de 120 fr. 70 c., dont 43 fr. 34 c., emportés par le grain, se trouvent perdus pour le domaine, tandis que le surplus est restitué au sol par l'action même de la végétation ou par les pailles. L'acide phosphorique tient la plus grande place dans l'exportation qui a lieu avec la récolte, et c'est donc cet élément qu'il convient surtout de réimporter. « C'est pourquoi les superphosphates, qui permettent de restituer l'acide phosphorique sous une forme rapidement assimilable, fait observer M. Joulie, sont déjà si fort appréciés par les producteurs de grains et le seront de plus en plus à mesure que l'agriculture comprendra mieux la théorie et la pratique du maniement des engrais. » M. Joulie ne tient pas compte de l'azote, un des éléments importants de la production du blé ; car il admet, contrairement à l'opinion de la plupart des savants, que l'azote de la végétation vient, en grande partie de l'atmosphère et, d'autre part, que le blé n'a pas besoin d'autant d'azote qu'on se l'imagine assez généralement. L'excès de cet élément dans les récoltes détermine de graves accidents, tels que la verse et l'échaudage. On a prétendu à tort que la verse des blés était due au défaut de silice qui empêchait la consolidation de la tige. Mais l'analyse, en démontrant que les blés versés ne contiennent pas moins de silice que les autres, a fait justice de ce préjugé. Les blés sont sujets à la verse quand la végétation a été trop rapide, et que par suite, au lieu de devenir ligneuse dans sa partie inférieure, la tige est demeurée herbacée. Dans les saisons pluvieuses, le pied de la plante, ne recevant pas la lumière qui lui serait nécessaire, s'étiole et s'altère faute de nutrition: il en résulte que le vent ou la pluie qui vient augmenter le poids des parties supérieures suffit à coucher la récolte qui ne peut se redresser ni mûrir. On combat ce danger qui est fréquent dans la culture intensive, et nous avons déjà indiqué comment on y arrive.

L'échaudage est également produit par la rupture des communications entre la racine et la tige, causée non plus par l'étiolement du pied comme dans la verse, mais par le dessèchement trop rapide des parties supérieures. Ce fait se produit quand le blé est saisi par une forte chaleur ou un vent sec, avant d'être parvenu à sa maturité. L'arrêt brusque du mouvement de la végétation ainsi déterminé laisse l'épi incomplet; son poids est très inférieur, il donne peu de farine et ne germe pas, si on le sème. Les blés dont la maturation est hâtive sont moins exposés que les autres à cet accident, qui est souvent provoqué par un excès d'engrais azoté. Il est préjudiciable au cultivateur doublement, en raison du manque de grain et de l'épuisement du sol qui en résulte, plus grand que par une récolte réussie.

Quel usage doit-on donc faire des engrais azotés en ce qui concerne la culture du blé ? Dans les terres maigres on donnera avant l'hiver, avec acide phosphorique et la potasse indispensables, 9 à 10 kilogrammes d'azote à l'hectare sous forme de sels ammoniacaux. Au printemps, on répandra en couverture du sulfate d'ammoniaque pour les terres légères et sablonneuses, ou du nitrate de soude, pour les terres fortes et calcaires, en quantité suffisante pour ajouter environ 30 kilogrammes d'azote. Cette dépense maxima reviendra à 120 francs l'hectare ou 3 francs par hectolitre de grain à produire. Mais si la terre est bien cultivée, si elle reçoit du fumier depuis longtemps, on ne donnera pas d'azote avant l'hiver et, au printemps, on n'en donnera en couverture que lorsque le blé sera maigre et souffreteux. Si l'apparence est belle, il n'y aura rien à ajouter. On peut admettre qu'il y aura à donner, dans les bonnes cultures, une moyenne de 15 à 20 kilogrammes, soit une dépense supplémentaire de 45 à 60 francs à ajouter aux 120 francs d'engrais minéraux nécessaires. Ainsi M. Joulie considère la production de 40 hectolitres à l'hectare comme susceptible d'être visée par les cultivateurs de terres mêmes moyennes. La dépense en engrais minéraux et azotés ne devra jamais excéder 6 francs par hectolitre, nous avouons qu'à ce prix nous croyons peu au profit du cultivateur, mais dans les terres bien cultivées, la dépense moyenne sera de 4 francs à 4 fr. 50 par hectolitre. Enfin, sur les terres où les cultures améliorantes, qui prennent à l'atmosphère beaucoup d'azote pour le laisser au sol par leur débris, occupent une place suffisamment large, après les prairies temporaires et les prairies artificielles par exemple, toute fumure azotée pourra être supprimée et l'on obtiendra le maximum du rendement avec des dépenses d'engrais ne dépassant pas 3 francs par hectolitre, sur lesquels (ceci est à noter) 2 francs restent à la disposition des cultures subséquentes. Tels sont les conseils pratiques que donne au cultivateur la chimie agricole sur cette question vitale de la culture du blé en vue de la diminution de son prix de revient.

R. DE LUFAY.

## BULLETIN MILITAIRE

Par décret en date du 9 juillet 1882, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été nommés dans l'arme de l'infanterie (1er corps), et ont reçu les affectations ci-après indiquées les officiers dont les noms suivent, savoir :

AU GRADE DE COLONEL. — M. Albert Senault, lieutenant-colonel d'infanterie en activité hors cadre (service d'état-major), en remplacement de M. Bennot de Mably, mis en non activité pour infirmités temporaires. — Affecté au 110e régiment d'infanterie.

M. Adolphe Baum, lieutenant colonel du 61e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Pereira, promu général de brigade.— Affecté au 110e régiment d'infanterie.

AU GRADE DE COMMANDANT. — (Ancienneté). M. Pierre-Eugène Maurice Hancke, capitaine adjudant-major au 77e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Pan-Lacroix, promu lieutenant-colonel. — Affecté au 33e régiment d'infanterie.

(Choix. — Emploi de major). M. Jean-Charles Triozon, capitaine adjudant-major au 91e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Richalley, changé de corps. — Affecté au 110e régiment d'infanterie.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

LA RUE DE LA GARE. — Aujourd'hui nous examinerons le second point du rapport de M. Bailly, relatif à la fourniture de pavés neufs pour chaussées.

M. le directeur de la voirie dit que le pavage de la rue de la Gare proprement dite, celui d'une partie de la Grande Place et de quelques-unes des rues aboutissantes qu'il est nécessaire de remanier, exigera l'emploi d'une quantité considérable de pavés neufs (650,000). Il expose qu'une expérience déjà longue a montré qu'à Roubaix les pavés de porphyre de Belgique sont ceux qui offrent en général le plus d'avantages, à cause de leur résistance considérable et de leur prix modéré. Les produits des carrières riveraines de la Meuse, de la Sambre et de l'Ourthe sont, en général, d'une qualité inférieure, sauf, cependant, ceux des carrières de grès de Gives-ben-Ahin, près d'Huy, et ceux des carrières de Thuin, près de Charleroi, qui présentent une dureté suffisante et qui ont sur le porphyre l'avantage d'être plus doux aux pieds et de moins se polir sous l'action de la circulation.

M. Bailly conclut que ces derniers conviennent surtout dans les pentes accentuées et dans les rues à faible circulation. C'est là que, en effet, que la direction de la voirie en a prévu l'emploi, concurremment avec les pavés de porphyre.

Les types proposés sont : 1° les pavés oblongs de 13|20|16 ; 2° les pavés cubiques de 16|18|16.

La taille et les conditions de l'échantillonnage seront celles qui sont adoptées à Quenast pour les pavés dits demi-retaillés; c'est-à-dire que le démaigrissement maximum sera de 0 m,02 par face et que la tête, taillée bien carrément, ne présentera pas de flaches ou de bosses de plus de 0,m005 de creux ou de saillie.

Les pavés oblongs de 13|20 forment des chaussées très agréables à l'œil et favorables à la circulation en ce sens que les joints transversaux étant plus multipliés diminuent le glissement; c'est pour ce dernier motif qu'ils doivent être préférés dans les pentes un peu fortes. Mais ces pavés coûtent sensiblement plus cher que les pavés cubiques 16|18. Cependant, bien que la rue de la Gare, proprement dite, n'offre pas de pentes au-dessus de 0m015, on y a prévu des pavés oblongs afin d'avoir une chaussée dont la beauté soit en rapport avec l'importance de la nouvelle voie. Ces pavés seront en porphyre de Quenast ou de Lessines.

On emploiera les pavés de Gives ou de Thuin de même échantillon pour les parties des rues riveraines dont la pente excède 0m020.

Les pavés cubiques 16|18|16 conviennent dans tous les cas ordinaires, pourvu que les pentes soient faibles. On a déjà projeté l'emploi de ce type, en porphyre de Belgique, dans les parties des rues remaniées soumises à une grande circulation.

L'on a réservé les pavés 16|18|16 en grès de Gives ou de Thuin, c'est-à-dire moins durs, pour les parties de rues moins fréquentées par les voitures.

C'est ainsi que la fourniture des pavés comprendra quatre lots distincts, définis comme il suit, et comportant les quantités à fournir et les prix d'adjudication ci-après indiqués.

Premier lot : Pavés oblongs 13|20|16, demi retaillés en porphyre de Belgique, 510,000 P., 325 fr. le mille à pied-d'œuvre, total 165,750 fr.

Deuxième lot : Pavés oblongs 13|20|16 demi-retaillés, en grès durs de Gives ou de Thuin, ou à défaut, en porphyre de Belgique, 35,000 P., 305 fr. le mille à pied-d'œuvre, total 10,575 fr.

Troisième lot : Pavés cubiques 16|18|16, demi-retaillés, en porphyre de Belgique, 80,000 P., 300 fr. le mille à pied-d'œuvre, total 24,000 fr.

Quatrième lot : Pavés cubiques 16|18|16 demi-retaillés, en grès durs de Gives ou de Thuin, ou, à défaut, en porphyre de Belgique, 25,000 P., 290 fr. le mille à pied-d'œuvre, total 7,250 fr.

Somme à valoir 2,325 fr.

Totaux 630,000 P., 210,000 fr.

Le directeur de la voirie propose d'adjuger la fourniture des pavés à part, et en dehors de la main-d'œuvre, afin de ne pas concentrer dans une seule main une entreprise considérable pour laquelle de trop rares entrepreneurs se trouveraient en concurrence.

Il dit que les prix indiqués ci-dessus sont ceux auxquels ont consenti les maîtres de carrières, préalablement consultés, et qu'ils soumissionneront. Il déclare qu'il n'y a pas d'ailleurs à espérer de rabais sensible sur cette évaluation à moins que la concurrence des carrières entre elles ne produise ce résultat. Il expose que les prix inscrits sont aussi bas que possible, eu égard au choix des matériaux et qu'il sera tenu la main, à ce que la fourniture soit irréprochable sous tous les rapports et que le pavage des nouvelles voies soit bien au-dessus de ce qui se fait habituellement à Roubaix.

LE CONCOURS DE MUSIQUE. — On a annoncé à tort que M. Léo Delibeses présiderait le jury. L'illustre compositeur sera à l'étranger pendant le mois d'août et ne pourra même pas assister au concours de Roubaix. Le choix du président du jury n'est pas encore arrêté.

EXPROPRIATION. — Lundi matin, le jury d'expropriation de Roubaix s'est réuni au Tribunal civil de Lille et a prononcé sur une seule affaire, celle d'une maison appartenant à M. Moïse Rogier, située au coin de la rue Daubenton.

Le prix du mètre carré a été estimé à 42 fr.

CONCOURS COLOMBOPHILES. — Voici le résultat du concours du dimanche 9 juillet sur *Chantilly*, organisé par la société *L'Arrivée des pigeons-voyageurs*, établie, rue du Fontenoy, 192, à Roubaix :

Vandembosch, 9 h. 10 m. 1|1. — Joye, 9 h. 10 3|4. — Olivier, 9 h. 11 1|2. — Laurent, 9 h. 11 3|4. — Hazebrouck, 9 h. 11 3|4. —Bertin, 9 h. 12.—Daspret, 9 h. 12 1|1.—Carbon, 9 h.12 3|4. — Baert, 9 h. 13. — Niffle, 9 h. 13. — Duflot, 9 h. 13 1|2. — Callens, 9 h. 13 3|4. — Locufier, 9 h. 14. — Henri Morel, 9 h. 14.

Louis Bernard, 9 heures 14 m. 1|2. — Denis Desfontaines, 9 h. 15. — Duflot, 9 h. 15 1|2. — Verbrouck, 9 h. 16. — Quivron, 9 h. 16 1|2. — Callens, 9 h. 16 3|4. — Debeucq, 9 h. 17. — Wannin, 9 h. 17. — Daspretz, 9 h. 17 1|4. — Duflot, 9 h. 17 1|2. — Bernard, 9 h. 17 1|2. — Vergien, 9 h. 18. — Maton, 9 h. 18. — Janssens, 9 h. 18. — Berton, 9 h. 18. — Locufier, 9 h. 18.

Nous rappelons qu'à l'occasion de la fête du 14 juillet, aura lieu, sur Paris, un grand concours national de pigeons-voyageurs, subsidié par le Ministre de la guerre, et offert par la société *Union*, 32, rue St-Antoine à Roubaix.

PRIX DU MINISTRE DE LA GUERRE. — Vases de Sèvres, médailles grand module, offerts aux premières séries de deux pigeons non désignés volant au même pigeonnier. Tout amateur situé dans un rayon de 15 kilomètres de Roubaix, pourra concourir et n'obtenir qu'un seul de ces prix :

*Prix de la société: Union : 5,000 fr. en espèces*, garantis quelque soit le nombre de pigeons engagés et offerts aux amateurs, situés dans un rayon de 4 kilomètres de Roubaix.

RÉPARTITION. — Prix du concours : 3,000 fr., en 170 prix. 1er prix 100 fr. ; 2e, 80 fr. ; 3e, 70 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e, 50 fr. ; 6e, 45 fr. ; 7e, 45 fr. ; 8e, 40 fr. ; 9e, 40 fr. ; 10e, 35 fr. ; du 11e au 20e, 30 fr. ; soit 300 fr. ; du 21e au 35e, 25 fr., soit 375 fr. : du 36e au 60e, 20 fr., soit 500 fr. : du 61e au 100e, 15 fr., soit 600 fr. ; du 101e au 150e, 10 fr. ; soit 500 f. ; du 151e au 170e, 8 fr., soit 160 fr.

*Prix de poules* : 2.000 fr.

Poules à 1 fr. de mise, 900 fr. répartis en 60 prix de 15 francs. — Poules à 2 fr. de mise, 500 fr. répartis en 25 prix de 20 fr. — Poules à 5 fr. de mise, 600 francs répartis en 20 prix de 30 fr.

Si le nombre de pigeons dépassait 2 mille, il serait ajouté des prix de 6 fr. par 4 pigeons supplémentaires et l'argent exédant en chaque catégorie de poules, serait donné intégralement en prix.

De magnifiques diplômes seront décernés aux pigeons vainqueurs. L'apposition des empreintes et la formation des loges auront lieu le jeudi 13 juillet, chez Gd BAYART, 32, Rue, St-Antoine, à Roubaix, et chez, et M. Elie CATTEAU estaminet de l'Epeule, de midi à 5 heures. Une amende de 20 centimes sera exigée après l'heure fixée. La mise est fixée à 2 fr. par pigeon, et donne droit aux prix du gouvernement et aux prix de la société. Pour les prix de poule, la mise de 1 fr., 2 fr. et 5 fr. est facultative. Les pigeons de plaisir seront acceptés moyennant 50 centimes et auront droit aux prix du gouvernement.

Les amateurs colombophiles qui désirent prendre part au concours national du 14 juillet, sur Paris, voudront bien prendre note qu'on n'acceptera pour les prix du Gouvernement que les pigeons marqués à Lille, chez Deblois, rue Notre-Dame, 197; chez Elie Catteau, à l'Epeule et chez Bayart, rue St-Antoine, 32, à Roubaix.

Le 22 juillet aura lieu un grand concours national et régional, subsidié par le gouvernement, sur LECTOURE, offert par la *Fédération Roubaisienne*, établie chez M. Elie Catteau estaminet de l'*Epeule*, rue de l'Epeule, à Roubaix.

Mise 10 fr., dont 2 fr. 50 pour frais et convoyage. — Un prix par 6 pigeons.

Prix d'honneur 300 fr. Garantis quelque soit le nombre de pigeons inscrits, en 15 prix de 20 fr., aux premiers pigeons.

Poules facultatives de 2, 5, 10 et 20 francs.

UN TERRIBLE ACCIDENT. — Ce matin, une voiture de M. L. Boutemy, conduite par un domestique, Achille Deladerrière, passait à une allure ordinaire sur la route de Lannoy, à la hauteur de la *Justice*.

Un gamin de deux ans et demi, Charles Bonte, vint se placer sous la voiture et s'accrocha à l'essieu pour se faire trainer par le cheval.

L'enfant ne tarda pas à tomber et l'une des roues lui est passée sur le corps. Quand on l'a relevé, il était dans un état épouvantable.

Un ouvrier, qui se trouvait au passage de la voiture, s'est empressé de le relever et de le transporter chez ses parents, dont on devine la douleur.

Deux heures après, le pauvre enfant succombait aux plus atroces souffrances.

Le conducteur de la voiture qui ne s'était pas, dit-il, aperçu de l'accident, a continué sa route.

LE CRIME DE CROIX-WASQUEHAL. — On se rappelle le drame qui s'est déroulé à Croix-Wasquehal : Un homme a été trouvé noyé et le corps couvert de contusions et d'ecchymoses. Cet individu avait été évidemment l'objet de violences avant d'être jeté dans le canal. Un journalier nomade de Roubaix, sur lequel planaient les plus graves soupçons, avait été arrêté et le Parquet de Lille avait ouvert une enquête.

L'individu en question n'avait cessé de nier jusqu'à ce jour, mais le Parquet vient d'acquérir une preuve irrécusable de la culpabilité du journalier arrêté.

Malgré l'évidence de la preuve découverte, le prévenu s'obstine toujours à nier, mais il n'en est pas moins certain que son renvoi en cour d'assises sera prononcé après le délai.

DEUX CAS D'HYDROPHOBIE. — Ce matin, un chien, présentant tous les symptômes de la rage, a été tué d'un coup de sabre par un agent de police. Ce chien se précipitait sur les passants pour les mordre.

Le second a été tué rue du Vieil-Abreuvoir, vers midi dans les mêmes conditions, par un agent de police.

Ces deux faits prouvent plus que jamais combien doivent être prudents ceux qui possèdent des chiens. Malgré l'arrêté du Maire, interdisant de laisser divaguer ces animaux, un grand nombre de contraventions sont tous les jours relevées de ce chef. La police a toujours très bien rempli son devoir sous ce rapport, et maintenant que nous approchons de la canicule, nous l'engagerons à redoubler de vigilance et de sévérité.

La sécurité publique le commande.

TROIS VOLS. — Ils abondent depuis quelques temps à Roubaix. Chaque jour nous en avons plusieurs à enregistrer. Aujourd'hui, ils ont porté sur une échelle, une chaîne de montre, et un louis, escamotés dans la journée de samedi, par trois personnages intéressants.

L'échelle appartenait à M. Gyre-Lebrun, peintre-décorateur, rue Pellart. Parmi les ouvriers de ce patron se trouve un certain Pierre Vandenhaeghe qui a cru pouvoir, par un tour de prestidigitateur, faire disparaître l'objet en question, sans que son propriétaire s'en aperçût.

Mais celui-ci a eu le tort, aux yeux du nouveau Bosco, de voir plus loin que son nez, et de jouer à son tour cet inhabile farceur, qui a été immédiatement arrêté.

La chaîne de montre est, dit-on magnifique. Elle est en argent pur, orné d'un superbe médaillon et d'une clef mignonne, d'un fini admirable. Aussi éblouit-elle les yeux du jeune Liévin Liagre. Ce garçon est un pauvre bâcleur, qui gagne péniblement quelques francs par semaine. Pas d'économies possibles avec ce métier là, partant pas de chaîne de montre. Et cependant il en avait des envies à devenir malade, le pauvre enfant. Voilà comment il enleva prestement celle des époux Willem, rue des Parvenus, et dès le jour même, il l'étalait vaniteusement aux yeux émerveillés de ses nombreux camarades. C'est ce qui fit son malheur. Aujourd'hui notre bâcleur est en train de méditer sous les verrous, sur les inconvénients de la vanité.

Enfin, le louis, qui plaît à tout le monde, et qui ne compte pas un seul ennemi, fait surtout le bonheur d'un M. X..., de la rue des Fleurs, pour qui sont bons tous les moyens de posséder. C'est ainsi que samedi, il a enlevé 20 francs à Ferdinand Deschamps, qui avait mis en lui une trop grande confiance. M. X., apprendra à ses dépens que si les louis sont fidèles aux honnêtes gens, ils jouent des tours aux filous qui s'en sont emparés.

COLLECTION. — Messieurs les amateurs d'art et de curiosités, apprendront avec plaisir, que la belle *Collection de M. J.-A. de Brialmetz* sera vendue publiquement à Mouscron, le lundi 17 courant, à 3 heures.

Elle se compose d'une grande quantité de meubles anciens en chêne sculpté, d'une cinquantaine de tableaux anciens et modernes de premier ordre, de faïences de Delft, cuivres et de curiosités en tous genres.

La vente se fera à Mouscron (5, place de la Station), afin d'en faciliter l'accès à MM. les amateurs français.

SOINS A DONNER AUX NOYÉS. — Au moment où l'été, jusqu'ici très inclément, du reste, ramène les bains froids et les accidents qui s'ensuivent, il nous paraît utile de rappeler les soins à donner aux noyés, en attendant l'arrivée du médecin :

Il faut les placer sur le dos, les épaules soulevées et leur ouvrir la bouche afin de faciliter la respiration, puis, par des frictions violentes et par des pressions régulières, il faut provoquer l'afflux et la sortie de l'air. On peut aiusi parvenir à rétablir la respiration.

Un fait bien établi et qui ne doit pas être perdu de vue, c'est la longue durée du temps pendant lequel on peut rester dans l'état de mort apparente, sans que la mort réelle et irrémédiable se produise.

On a vu, dans des circonstances rares il est vrai, ne revenir à la vie qu'au bout de quatre, cinq et même six heures.

Il ne faut donc pas se décourager, mais bien s'entourer de relais et d'aides qui puissent se remplacer et n'interrompre ces manœuvres que quand la mort est trop certaine.

On a vu abandonner des noyés au bout de dix minutes, un quart d'heure de soins infructueux; c'est se décourager trop tôt et ne pas accomplir pour les sauver tout ce qu'il y a à faire.

### TOURCOING

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES. — Samedi, 8 juillet, ont eu lieu les examens oraux des garçons, pour le certificat d'études primaires dans les deux cantons de Tourcoing.

En voici le résultat pour l'école des garçons de Bousbecque:

10 candidats ont pris part aux épreuves écrites : 9 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et les ont subies avec succès. Ce sont, par ordre alphabétique :

1. Eugène Castelain ; 2. Etienne Delahaye ; 3. Léon Delannoy ; 4. Louis Ghesquière ; 5. Jules Gruard ; 6. Emile Haquette ; 7. Henri Horent ; 8. Charles Jubaru ; 9. Jules Vandebeulque.

LES DEUX CONCERTS D'HIER. — Au kiosque de la place des Nonnes, beaucoup de monde.

La *Fanfare du Blanc-Seau* a très bien exécuté son programme. Nous l'en félicitons.

A l'école de la rue de Gand, c'étaient les *Amis Réunis*, premier concert d'été.

Ils étaient secondés par la musique de l'établissement Casse, de Fives, dont les exécutions ont été très applaudies.

Cette fête musicale a obtenu le meilleur succès.

NOS POMPIERS A MENIN. — Notre bataillon de Pompiers a fait une promenade militaire, hier, à Menin, accompagné de la *Musique municipale*.

La réception des Meninois a été très cordiale. Les Pompiers sont rentrés vers 10 heures.

LE 14 JUILLET.—Voici dans quelles conditions sera célébrée cette fête, à Tourcoing, d'après l'arrêté municipal :

La fête nationale sera célébrée, cette année, le vendredi 14 juillet, conformément au programme ci-après :

La fête sera annoncée le jeudi 13, à huit heures du soir, et le lendemain, à six heures du matin, par des salves d'artillerie et sonnerie des cloches.

A sept heures du matin,
DISTRIBUTION DE SECOURS EXTRAORDINAIRES aux administrés du Bureau de Bienfaisance et aux établissements hospitaliers de la ville.

A huit heures,
RÉUNION DE TOUTES LES SOCIÉTÉS DE LA VILLE rue Nationale, pour se former en cortège selon les numéros d'ordre qui leur seront distribués.

A huit heures et demie, l'Administration communale et la Commission passeront la revue des sociétés.

Les sociétés se mettront ensuite en marche, précédées de la Musique municipale et des Sapeurs-Pompiers; le cortège suivra l'initéraire ci-après indiqué :

Rue St-Jacques, place St-Jacques, rues de Gand, du Casino, Verte, du Moulin-Fagot, du Château, de Tournai et de l'Hôtel-de-ville.

Réception à l'Hôtel-de-Ville des délégués des sociétés.

REMISE DES PRIX aux sociétés ayant pris part au cortège.

TIR A LA CARABINE FLOBERT
*Fédération des Flobertistes Tourquennois, prix offert par la ville*

Le concours se donnera au local des *Carabiniers Tourquennois, Hôtel du Cygne*, Grande-Place.

Ouverture du tir à dix heures, clôture à quatre heures précises.

Distribution des prix, à cinq heures et demie.

Un réglement spécial sera affiché dans le local du tir.

A dix heures et demie, MATINÉE MUSICALE sur le kiosque de la Grande-Place, par le cercle harmonique des *Amis-Réunis*.

TIR A LA CIBLE CHINOISE *offert aux sapeurs-pompiers de la ville.* — Les cibles seront établies à l'*Hôtel des Pompiers*.— Le tir commencera à trois heures et demie.— L'entrée du local sera libre.

A trois heures et demie, GRANDE FÊTE à la place des Nonnes. Lâcher de 3,000 pigeons voyageurs, organisé avec le concours de la commission par le syndicat des Sociétés colombophiles réunies.

A quatre heures,
CONCERT DE MUSIQUE MILITAIRE
par la fanfare du Blanc-Seau.

A cinq heures,
ASCENSIONS DE BALLONS. — CARROUSEL
organisé par la Société Hippique.
Prix offert par la ville.

Le carrousel commencera à cinq heures, au siège de la Société, chemin des Mottes. — Entrée libre.

A sept heures et demie, sur la Grande-Place, FESTIVAL DE MUSIQUE, *d'Harmonies. Fanfares et Orphéons.*

La musique municipale ouvrira le festival.

A huit heures, pour finir à dix heures, BAL POPULAIRE, sur la place Charles Roussel,

A la chute du jour, ILLUMINATION de l'ancienne Mairie, Grande-Place, place Charles Roussel, Contour des Halles, et rue l'Hôtel-de-Ville.

A dix heures et demie, GRAND FEU D'ARTIFICE à l'entrée du Boulevard, composé par M P. Ricard, artificier du roi des Belges.

Les édifices publics seront pavoisés et illuminés.

Les habitants sont priés de vouloir bien pavoiser leur maison le jour et illuminer le soir.

CARROUSEL. — Les carrousels qui ont eu lieu à Mouveaux, au bénéfice des pauvres, les dimanche 9 et lundi 10 courant, ont parfaitement réussi. La Musique municipale et la compagnie des Sapeurs-Pompiers ont, comme d'habitude, prêté leur brillant concours à cette fête de bienfaisance. Le cortège s'est formé à l'estaminet du Beau-Bouquet, route de Roubaix, vers 5 heures du soir, et s'est mis en marche pour le lieu du concours. Cent cavaliers ont pris part à la lutte.

Voici les noms des vainqueurs. — Prix du dimanche : 1er prix, MM. Jules Carrette, de Wattrelos. — 2e, Pierre Salembier, de Marcq-en-Barœul. — 3e, Achille Bonte, de Roubaix. — 4e, Antoine Dupont, de Tourcoing. — 5e, Guilbert Debel, de Marcq en-Barœul.

Surprises : 1re surprise, MM. Lucien Mullier, de Croix. — 2e, J.-B. Lebrun, de Mouveaux. — 3e, J.-B. Six, de Tourcoing. — 4e, Charles Colin, de Wattrelos. — 5e, Jules Vernest, de Wattrelos. — 6e, Paul Lehoucq, de Mouveaux. 7e, Romain Delespierre, de Mouveaux.— 8e, J.-B. Salembier, de Leers.

PETITS-FAITS.— On a arrêté, hier soir, Charles Leblanc, âgé de 27 ans, eu complet état d'ivresse. Il s'est révolté, en outre, contre les agents.

L'*Echo du Nord* relate un accident sans suites qui est arrivé samedi, près de la Gare. Il lui donne, comme d'habitude, des proportions extraordinaires. Il serait question de trois hommes, MM. Delcueillerie, Bauduin et Delanney mis en compote par un cheval rétif. De tout ce verbiage tragique, de jambes cassées et de bras demis il n'y a rien d'exact.

La voiture versée, les personnes qu'elle contenait, se sont relevées sans le moindre mal.

### LILLE

LA FÊTE DES SAUVETEURS DU NORD. — Les bravas sauveteurs du Nord ont eu hier leur fête.

La première partie a consisté dans une messe en musique à St-Maurice.

L'excellente musique des sapeurs-pompiers en a fait tous les frais. La grande église était trop petite pour les assistants, M. le doyen Lasne est monté en chaire et dans un discours très bref, mais très éloquent, il a retracé les devoirs de ceux qui ont pris pour devise : *Caritas et abnegatio. La charité et l'oubli de soi-même*, a dit l'orateur en montrant sur sa poitrine les insignes des sauveteurs du Nord, dont il est l'aumônier.

Vous êtes, a-t-il dit, les soldats de Jésus-Christ le premier de tous les sauveteurs, puisqu'il a sauvé le monde !

Ce discours de quelques minutes a fait une immense impression sur l'auditoire.

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

A trois heures, dans la grande salle du conservatoire de musique, avait lieu la distribution des récompenses. M. le préfet, Jules Cambon présidait. Il avait sa droite M. le commissaire de la marine Masurel ; à sa gauche, M. le capitaine des pompiers Dusautoir, vice-président de la société des sauveteurs. Il était entouré de nombreux personnages, conseillers municipaux de Lille, entre autres M. l'ingénieur Marcillon, des tramways du Nord, lauréat de la distribution des récompenses, M. Pichol, sous-préfet de Dunkerque et diverses notabilités du département.

Voici la liste des prix accordés :

*Prix du Conseil général.*

1. — Charles Pierre Lavie, patron de pêche à Dunkerque. — A exposé ses jours en accomplissant de nombreux sauvetages, chevalier de la Légion d'honneur.

2. — Pierre Mulard, pilote à Calais. — S'est distingué en accomplissant de nombreux sauvetages, chevalier de la Légion d'honneur.

3. – Félix Planque, éclusier à Marchiennes. A porté secours et a sauvé plusieurs personnes en danger de se noyer, notamment en 1880 et 1881.

*Prix de la ville de Lille.*

Théodore Lebon, capitaine-rapporteur près le Conseil de guerre, secrétaire-général de la société. Dévouement constant dans l'accomplissement de ses fonctions.

*Médailles d'or.*

1. — Jean-Louis Broutin, quartier-maître de manœuvre à Dunkerque. Très-grand dévouement dans plusieurs sauvetages très-périlleux.

2. — Charles Duthoit, éclusier, à Roubaix. Sauvetage de personnes en danger de se noyer, notamment le 8 août 1881.

3.— Louis Bricville, entrepreneur à Boulogne-sur-Mer.— Sauvetage de plusieurs personnes.— Belle conduite dans l'arrestation d'un assassin en 1881.

4.— Nicolas Fournier, pilote lamaneur à Boulogne-sur-Mer.— A fait preuve de beaucoup de courage, en accomplissant différents sauvetages, notamment en 1880-1881.

5.— Adrien Mullier, chef-pompier au chemin de fer du Nord. — Dévouement marqué dans plusieurs incendies et dans l'arrestation d'un assassin.

*Médailles de vermeil*

1.— Charles Marsillon, ingénieur, directeur de la Compagnie des tramways du Nord, conseiller municipal à Lille. — Invention d'un chasse-corps qui a sauvé la vie à vingt-neuf personnes.